

# Cotisations – Collège organismes usager

## Organismes du secteur numérique

Nombre de salariés sur la région <sup>(1)</sup>	Cotisation annuelle standard	Cotisation annuelle organisme affilié <sup>(2)</sup>
Startup <sup>(3)</sup>	120 €	Gratuit <sup>(4)</sup> sinon 60 €
< 10	192 €	96 €
10 à 24	384 €	192 €
25 à 50	672 €	336 €
51 à 100	1 152 €	576 €
De 101 à 250	1 824 €	912 €
De 251 à 500	3 300 €	1650 €
501 à 1000	6 000 €	3 000 €
Plus de 1000	12 000 €	6 000 €

## Cabinets de recrutement du numérique

Nombre de recruteurs pour les métiers du numérique sur la région <sup>(1)</sup>	Cotisation annuelle	Prime (5) par recrutement
< 3 pers. équivalent temps plein	90 €	100 €
3 à 5 pers. équivalent temps plein	190 €	150 €
6 à 10 pers. équivalent temps plein	390 €	150 €
> 10 pers. équivalent temps plein	790 €	150 €

## Organismes hors secteur numérique

Nombre de salariés exerçant un métier du numérique sur la région <sup>(1)</sup>	Cotisation annuelle standard	Cotisation annuelle organisme affilié <sup>(2)</sup>
< 10	384 €	192 €
10 à 24	768 €	384 €
25 à 50	1 344 €	672 €
51 à 100	2 304 €	1 152 €
De 101 à 250	3 648 €	1 824 €
De 251 à 500	6 600 €	3 300 €
501 à 1000	12 000 €	6 000 €
Plus de 1000	24 000 €	12 000 €

- 1) Territoires Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne
- 2) Organisme adhérent à une des structures membres du collège Organisation professionnelle de l'association (voir dans la rubrique Partenaire du site [grand-est.numeric-emploi.org](http://grand-est.numeric-emploi.org))
- 3) une startup est une entreprise créée depuis moins de 3 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, ayant moins de 10 salariés ou un Chiffre d'Affaires < 300 K€
- 4) si la startup a souscrit le pack Startup de Syntec numérique
- 5) Régularisation en fin d'année pour les candidats dont la période d'essai est terminée et le recrutement confirmé